

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 111 (1997)

**Heft:** 1

**Artikel:** Procès-verbal de la 105e Assemblée générale, à Illanz, le 8 juin 1996

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745775>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Procès-verbal de la 105<sup>e</sup> Assemblée générale, à Ilanz, le 8 juin 1996

*Présidence:* M. Gregor Brunner, président.

*Présents:* 37 membres et 23 invités.

*Excusés:* 23 membres.

Ouverture de séance à 14 h. 45: en langue rhéto-romanche, le président salue l'assemblée, M. Josef M. Galliker et son épouse, ainsi que M. Quinter, qui nous guidera cet après-midi.

Scrutateurs: MM. Pfeiffer et Hubertz.

## 1. Procès-verbal de la 104<sup>e</sup> Assemblée générale, le 1<sup>er</sup> juillet 1995, à Sursee

La lecture n'en est pas donnée, vu sa publication dans *AHS*, 1996-I, pp. 89–90. Il n'appelle aucune remarque et il est accepté. Remerciements au soussigné.

## 2. Rapport présidentiel pour l'année 1995

La lecture n'en est pas donnée, vu sa publication dans *AHS*, 1996-I, pp. 85–88.

Le président rappelle toutefois les noms des 7 membres décédés en 1995 et il demande à l'assemblée de se lever en leur honneur (liste incluse dans le rapport présidentiel). M<sup>me</sup> Sibyll Kummer, MM. Léon Jéquier et Rudolf Niedballa sont décédés respectivement les 10 avril, 20 mai et 6 juin 1996.

Le rapport présidentiel est accepté tacitement, son approbation n'étant pas demandée formellement.

## 3. Publications

Rapport du rédacteur en chef, Günter Mattern, qui rappelle le contenu des *AHS* de 1995, notamment la publication des armoiries des prélats helvétiques par S.E. Bruno B. Heim, dûment remercié pour cet «état» héraldique des évêques de Suisse.

Yves Jolidon avance dans la publication de son catalogue des vitraux suisses du Musée de Cluny: la 4<sup>e</sup> et peut-être même une 5<sup>e</sup> livraison sont prévues cette année et en 1997.

Remerciements à M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Francou pour ses miscelles toujours intéressants.

Remarques ou questions sur les thèmes, leur choix ou autres:

M. Strub pose la question du financement des planches en couleur. Il lui est répondu qu'elles sont payées par les auteurs.

G. Mattern répond que des dons aident la SSH.

Des applaudissements saluent le travail du rédacteur en chef et du comité de rédaction.

Le président remercie le rédacteur en chef pour son travail, ainsi que tout le comité de rédaction.

## 4. Comptes 1995 et budget 1996

a) Les comptes de 1995 sont publiés dans *AHS*, 1996-I, pp. 90–91, avec des explications dans le rapport présidentiel, pp. 86–88.

b) Le rapport des contrôleurs de comptes, publié lui aussi dans *AHS* 1996-I, p. 91.

c) Les comptes et le rapport sont approuvés. Décharge est donnée au trésorier, avec remerciements.

d) Budget pour 1996.

On renonce à augmenter le montant des cotisations, malgré la réduction des subventions de l'ASSH.

Le budget est accepté à l'unanimité.

Remerciements et acclamation pour le trésorier Hans Rüegg.

## 5. Comité

Démission du vice-président, M. le D<sup>r</sup> Olivier Clottu, également en qualité de rédacteur de langue française des *AHS*. Ses activités au service de la SSH sont rappelées. Le président lui adresse les remerciements du comité et de la SSH pour sa longue disponibilité. Le soussigné a été désigné pour sa succession dans ces deux fonctions.

M<sup>me</sup> S. Kummer, élue au comité le 16 juin 1990, est décédée le 10 avril 1996. Sa succession n'est pas envisagée dans l'immédiat. Toutefois, il faudra seconder le soussigné comme représentant de la langue française au sein du comité.

## 6. Divers

Lecture est faite de la lettre envoyée au Conseil Fédéral, à propos des armoiries de la Confédération, dont la modification serait envisagée; puis celle de la réponse du Conseil Fédéral. A la suite de la motion de M. Strub, un groupe de la SSH a été constitué, offrant la collaboration de la SSH, vu que la Confédération a mandaté des professionnels, certes, mais non connaisseurs de l'héraldique. Une réponse lénifiante a été envoyée par la Chancellerie de la Confédération, avec la signature de Roland Bless, *Informationschef*.

SE Bruno B. Heim a fêté ses 85 ans le 5 mars de cette année (voir *AHS* 1996-I, p. 84).

M. Strub, membre de la SSH depuis 40 ans, est bien connu de la plupart des membres. Il a été la terreur de bien des présidents jusqu'ici. On lui souhaite encore bien des années prospères.

M. Galliker, ayant demandé la parole, expose sa conception de l'héraldique. Il fait notamment de la publicité pour les cartes de «jass héraldiques» qu'il vient d'éditer.

M. Strub déclare ne plus vivre que pour l'héraldique. Il se plaint de la réponse de la Confédération à notre résolution.

M. Mattern communique l'offre de M. Christen, de Bâle Campagne, qui désire vendre ses volumes reliés des *AHS* (dès 1895).

## 7. Lieu et date de la 106<sup>e</sup> Assemblée générale

Proposition du comité: Soleure, ville et canton, les 7 et 8 juin 1997. Les précédentes Assemblées générales organisées dans le canton de Soleure datent de 1903, 1915 et 1963. L'assemblée ratifie ce choix à l'unanimité.

La séance est levée à 15 h. 35.

Le rédacteur du procès-verbal: *Gaëtan Cassina*